



LE SURENDETTEMENT L'AMAL DU POINT DE VUE D'UN CANTON

COLLOQUE DETTES ET SANTÉ, HETSL

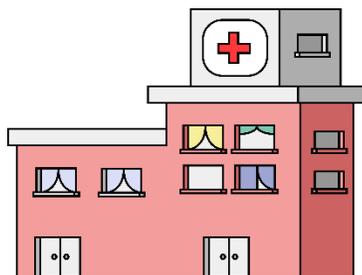
20 MARS 2023

Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS)

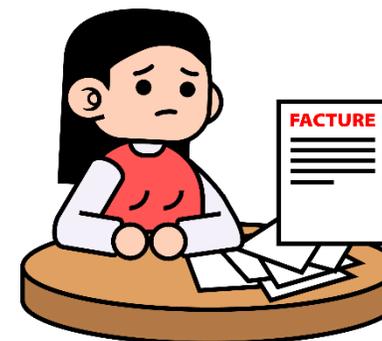
Service de l'action sociale / Direction

Judith Notter, chargée de projet, lutte contre le surendettement

Santé et surendettement



La santé coûte cher



Les dettes rendent malade



28%

Des poursuites 2023 (inclus LCA)



20%

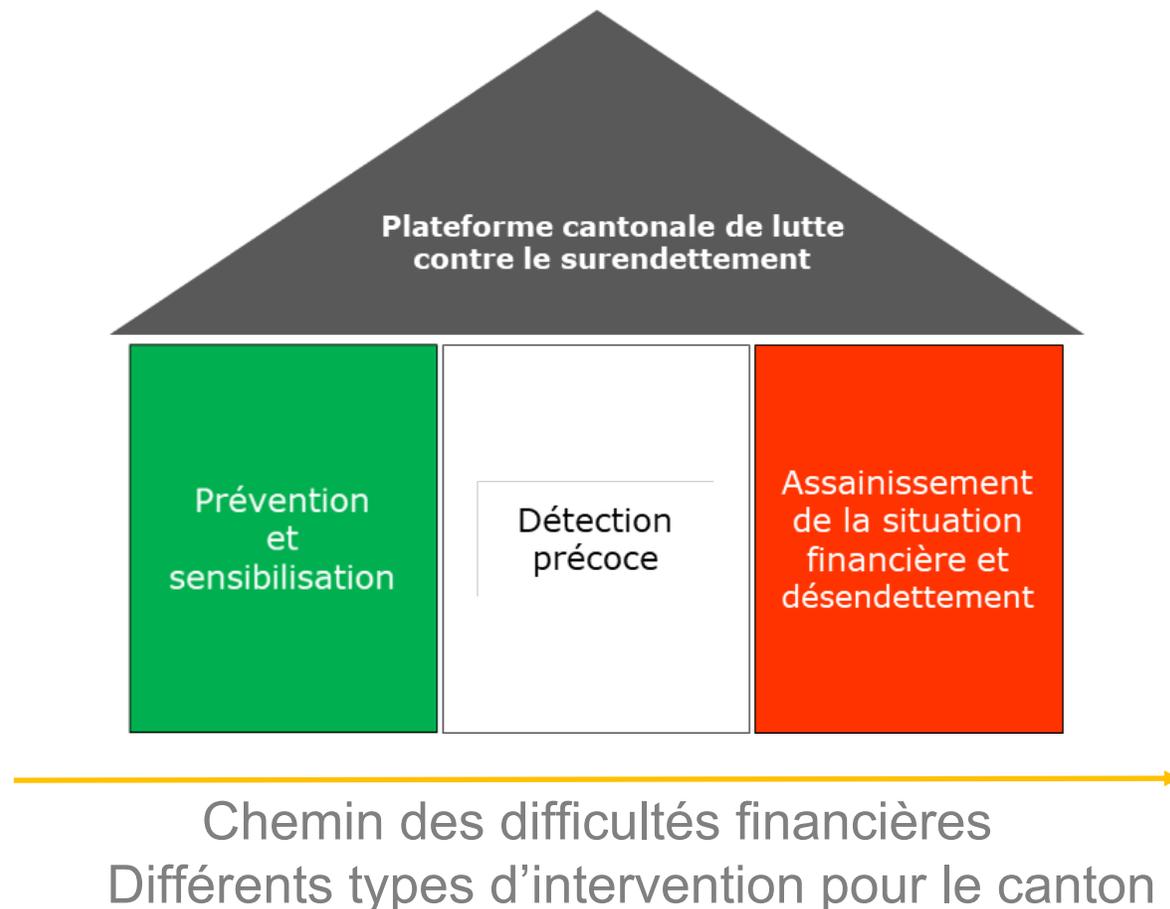
Causes du surendettement 2023 NE



13.4 millions

Contentieux LAMal 2022

Loi sur la lutte et la prévention contre le surendettement



Loi sur la lutte et la prévention contre le surendettement



Lutte contre la pauvreté et l'instabilité socio-économique

Soutien au paiement des primes LAMal (subsidés)

Informations

Paiement par l'OP des primes courantes

Loi sur la lutte et la prévention contre le surendettement

Détection
précoce

Guichets sociaux régionaux

Office de l'assurance maladie et des bourses

Service des poursuites et faillites

Maladie longue durée au Service des ressources humaines

(Détection précoce active)

Loi sur la lutte et la prévention contre le surendettement

Assainissement
de la situation
financière et
désendettement

Rachat des ADB auprès de caisses conventionnées

Flyer transmis lors du courrier de transfert de propriété

Conventions de désendettement par l'OREE

Merci de votre
attention!